



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 septembre 1999  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-quatrième session

Point 116 b) de l'ordre du jour

### Questions relatives aux droits de l'homme :

questions relatives aux droits de l'homme,

et compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif

des droits de l'homme et des libertés fondamentales

## Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004, et activités d'information dans le domaine des droits de l'homme

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1	3
II. Application du Plan d'action en vue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme .....	2-35	3
A. Sous-programme 1 : Évaluation des besoins et élaboration des stratégies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme .....	3	3
B. Sous-programmes 2 et 3 : Renforcement des capacités et des programmes aux niveaux international et régional en matière d'éducation dans le domaine des droits de l'homme .....	4-28	3
C. Sous-programmes 4 et 5 : Renforcement des programmes et des capacités à l'échelon national et à l'échelon local .....	29-30	8
D. Sous-programme 6 : Mise au point coordonnée de matériaux destinés à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme .....	31-33	11
E. Sous-programme 7 : Renforcement du rôle des médias .....	34	11
F. Sous-programme 8 : Diffusion mondiale de la Déclaration universelle des droits de l'homme .....	35	11

---

III.	Activités d'information du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme . . . . .	36-57	12
A.	Programme de publications . . . . .	36-47	12
B.	Utilisation de moyens informatiques . . . . .	48-51	13
C.	Programme en matière de relations extérieures . . . . .	52-57	13
IV.	Activités du Département de l'information . . . . .	58-102	14
A.	Imprimés et publications . . . . .	60-65	15
B.	Activités de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld . . . . .	66-68	16
C.	Activités de vente et de commercialisation . . . . .	69	16
D.	Télévision et radio des Nations Unies . . . . .	70-74	17
E.	Manifestations spéciales . . . . .	75-76	18
F.	Activités de vulgarisation destinées aux étudiants et aux enseignants . . . . .	77-80	18
G.	Journée des droits de l'homme et célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme . . . . .	81-84	18
H.	Les centres et services d'information des Nations Unies . . . . .	85-102	19

## I. Introduction

1. Le présent rapport donne suite à la résolution 53/153 de l'Assemblée générale datée du 9 décembre 1998 et il se compose de trois parties. La deuxième et la troisième (II et III) concernent l'application du Plan d'action relatif à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004) et les activités d'information dans le domaine des droits de l'homme menées par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. La quatrième partie (IV) concerne les activités d'information menées dans le domaine des droits de l'homme par le Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

## II. Application du Plan d'action en vue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme

2. Depuis la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale, durant laquelle a été examiné le précédent rapport du Secrétaire général sur l'application du Plan d'action relatif à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (A/53/313), le Secrétaire général a fait rapport à la Commission des droits de l'homme sur l'application du Plan d'action (E/CN.4/1999/87) et sur les activités d'information s'y rapportant, y compris la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme (E/CN.4/1999/86). La Commission a adopté le 28 avril 1999 une résolution concernant chacune de ces questions<sup>1</sup>. On trouvera de plus amples renseignements sur les activités concernant la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme dans le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session<sup>2</sup>.

### A. Sous-programme 1 : Évaluation des besoins et élaboration des stratégies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme

3. Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme conduit actuellement une enquête sur les

programmes, les documents et organisations existant dans le domaine de l'éducation en matière de droits de l'homme aux niveaux international, régional, national et local. Des questionnaires ciblés seront envoyés à tous les partenaires de la Décennie en septembre-octobre 1999 par le Haut Commissariat et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Une base de données en cours d'élaboration permettra de diffuser les renseignements ainsi recueillis sur le site Web du Haut Commissariat.

### B. Sous-programmes 2 et 3 : Renforcement des capacités et des programmes aux niveaux international et régional en matière d'éducation dans le domaine des droits de l'homme

#### 1. Haut Commissariat aux droits de l'homme

4. Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a continué de diffuser des informations sur la Décennie et sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme en répondant jour après jour aux demandes qui lui étaient adressées par les représentants intéressés de gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, d'institutions universitaires, ainsi que par des étudiants et d'autres particuliers et organisations. En juin 1999, des notes verbales ont été adressées à tous les gouvernements, ainsi que des lettres aux organisations non gouvernementales, afin d'appeler leur attention sur la résolution 53/153 de l'Assemblée générale et de leur demander des informations sur leur contribution à son application. Le Haut Commissariat consacre à la Décennie une page de son site Web, qui est périodiquement mise à jour.

5. Le Haut Commissariat a poursuivi ses activités de coopération technique destinées à renforcer les capacités nationales dans le domaine des droits de l'homme, y compris en ce qui concerne l'éducation et l'information. Ces activités sont présentées en détail dans le rapport du Secrétaire général sur les services consultatifs et la coopération dans le domaine des droits de l'homme présenté à la Commission des droits de l'homme à sa cinquante-cinquième session (E/CN.4/1999/99) et dans le rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales de promotion et de défense des droits de l'homme présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session (A/54/336).

6. Comme l'indiquent les rapports précédents (voir en particulier le document E/CN.4/1999/87), le projet ACT

(Aider les communautés ensemble) a été lancé en 1998 pour aider les organisations et les particuliers à mener des activités visant à renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme au niveau des communautés locales. En 1998, 69 subventions représentant un montant total de 130 000 dollars sont allées à diverses initiatives relatives aux droits de l'homme dans 24 pays. Grâce à des contributions volontaires additionnelles reçues en 1999 du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le partenariat international, une deuxième série de subventions sera octroyée avant la fin de l'année 1999 ou le début de l'année 2000. On peut se procurer auprès du Haut Commissariat le descriptif du projet ACT ainsi que les formulaires de demande d'aide (en anglais, en français et en espagnol).

7. En février 1999, le Haut Commissariat a organisé le septième Atelier régional sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique. Des représentants des gouvernements de 29 pays de la région y ont réaffirmé que l'éducation dans le domaine des droits de l'homme continuerait à occuper une place importante dans le programme de coopération technique régionale de la région de l'Asie et du Pacifique<sup>3</sup>. Donnant suite aux propositions de l'atelier, un atelier sous-régional intersessions sur l'enseignement relatif aux droits de l'homme dans les écoles et un atelier régional sur l'enseignement dans le domaine des droits de l'homme sont prévus, respectivement, en République de Corée en 1999 et au Japon au début de l'an 2000.

8. Le Haut Commissariat a organisé avec le Conseil de l'Europe, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'Union européenne un cours de formation pilote à l'intention de responsables locaux de la surveillance des droits de l'homme en juillet 1999. Il a en outre apporté une contribution technique à des activités d'éducation telles que : a) des programmes internationaux de formation dans le domaine des droits de l'homme organisés par diverses institutions [par exemple, l'Institut international des droits de l'homme (France); l'Organisation internationale pour le développement de la liberté d'enseignement (Suisse); la Fondation canadienne des droits de l'homme; la Scuola Superiore S. Anna (Italie); et Essex University (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)]; b) des conférences régionales [telles que les trois conférences organisées par l'UNESCO entre décembre 1998 et février 1999 en Afrique, en Asie et dans la région arabe, ainsi que la Conférence internationale sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique, qui a réuni des organisations non gouvernemen-

tales s'intéressant à la question en novembre 1998 à Osaka (Japon)]; c) et diverses manifestations spéciales et initiatives comme celles qui sont mentionnées dans les sections III.C et IV ci-dessous.

## 2. Système des Nations Unies

9. L'UNESCO a axé sa contribution sur trois domaines, souvent en collaboration étroite avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme :

a) **Renforcement des capacités nationales et régionales d'éducation dans le domaine des droits de l'homme.** L'UNESCO a organisé en 1998-1999 trois conférences régionales sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme qui se sont tenues en Afrique (Sénégal, décembre 1998), en Asie et dans le Pacifique (Inde, février 1999) et dans le monde arabe (Maroc, février 1999). Des lettres signées par le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et par le Directeur général de l'UNESCO ont été envoyées à tous les gouvernements, les invitant à mettre sur pied de vastes plans d'action efficaces et durables en matière d'éducation dans le domaine des droits de l'homme (voir la partie C ci-dessous);

b) **Élaboration de documents pédagogiques sur les droits de l'homme.** Parmi ces documents figurent un *Manuel pour l'éducation aux droits de l'homme* à l'intention des écoles primaires et secondaires; *Human Rights: New Dimensions and Challenges*; la traduction dans 14 langues de *Droits de l'homme : questions et réponses* ainsi que de *Démocratie : questions et réponses*; *Access to Human Rights Documentation: Documentation, Bibliographies and Databases on Human Rights*; *Répertoire mondial des institutions de recherche et de formation sur les droits de l'homme* (4e éd.); *Droits de l'homme, les principaux instruments internationaux au 31 mai 1998*; et d'autres documents. Depuis décembre 1998, ces publications peuvent être consultées gratuitement en ligne, avec des informations sur les mesures prises par l'UNESCO dans le domaine des droits de l'homme (voir [http://www.unesco.org/human\\_rights/index.html](http://www.unesco.org/human_rights/index.html));

c) **Commémoration du cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme.** Les activités entreprises à cet égard comportaient une campagne de sensibilisation et notamment la production de produits promotionnels et autres (affiches, calendriers, publications, etc.), l'organisation d'une table ronde consacrée à l'édification d'une culture universelle des droits de l'homme (octobre 1998) et la participation à une série de huit séminaires organisés par le Gouvernement français qui s'est achevée en décembre 1998 par une réunion rassemblant différentes parties prenantes au siège

de l'UNESCO pour un débat sur les droits de l'homme à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

10. Le Département des affaires politiques du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a fourni des renseignements détaillés sur les programmes menés par les bureaux d'appui des missions de maintien de la paix au Guatemala, en Guinée-Bissau, en Haïti, au Libéria et en Sierra Leone. Les activités menées récemment par la Mission de vérification des droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA) comportent la production, en langues autochtones également, d'annonces radio et d'affiches à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme; la diffusion de documents tels qu'un accord général sur les droits de l'homme, la Déclaration universelle des droits de l'homme et des rapports sur les droits de l'homme; ainsi que la participation à des manifestations publiques organisées par des universités, des organismes de défense des droits de l'homme et les médias. En Guinée-Bissau, le Bureau d'appui pour la consolidation de la paix a aidé la société civile (Movement of Civil Society) à organiser une conférence sur la réconciliation nationale à laquelle ont participé 300 représentants de tous les secteurs de la société. Le Bureau s'emploie, avec la Commission électorale nationale, à faire connaître les procédures électorales et il conseille actuellement le Gouvernement sur la possibilité de mettre en place un plan national d'action pour les droits de l'homme qui comporterait un volet éducatif. La Mission civile internationale en Haïti (MICIVIH) a mené une grande campagne à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, organisant notamment un concours de peinture pour enfants, une exposition itinérante sur la Déclaration et sur l'histoire des droits de l'homme en Haïti, des débats, des projections de films, des spectacles de danse et de théâtre, ainsi que la diffusion de publications et de documents. Ses activités régulières d'éducation comportent des émissions de radio et l'organisation de conférences ou séminaires à l'intention de tel ou tel groupe professionnel, ou sur certains thèmes. Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria (BANUL) a mis l'accent sur le renforcement des capacités d'institutions nationales telles que la Commission libérienne des droits de l'homme ou l'École nationale de police ainsi que sur le conseil au Gouvernement en ce qui concerne la ratification des grands traités relatifs aux droits de l'homme.

11. La contribution du Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à l'éducation et à l'information dans le domaine des droits de l'homme est décrite dans la section IV ci-dessous. Le

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) mène des activités axées sur la promotion du droit des êtres humains à un environnement sûr et salubre, ce qui est indissociable de la réalisation du droit à la vie, à la santé, à des conditions de travail sûres et salubres, ainsi qu'à une nourriture et un logement adéquats. Tout en oeuvrant en matière d'éducation dans le domaine de l'environnement, le PNUE favorise également le renforcement de la citoyenneté et la participation au processus de prise de décisions gouvernementales

12. Les grands projets que mène actuellement l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) dans le domaine des droits de l'homme consistent notamment à encourager, par la publication de principes directeurs à l'intention des praticiens et de documents de référence, le recours à la liberté surveillée plutôt qu'à l'emprisonnement, le respect des droits de l'homme des condamnés et des formes plus humaines de sanction. Ils portent également sur le trafic des êtres humains, le travail forcé et l'exploitation sexuelle, dans le cadre notamment de la participation au programme mondial de lutte contre le trafic des êtres humains (dont l'UNICRI assure la promotion avec le Centre de prévention de la criminalité internationale à Vienne); et comportent des activités de sensibilisation aux droits des victimes de crimes et des personnes appartenant à des minorités.

13. L'Université des Nations Unies (UNU) a organisé du 1<sup>er</sup> février au 12 mars 1999 un cours pilote de six semaines consacré à la dimension internationale des droits de l'homme qui traitait notamment de questions économiques et politiques, de la dimension internationale des droits de l'homme après la guerre froide et des droits de l'homme des réfugiés. Les droits de l'homme seront abordés lors des cours internationaux que l'Université prévoit d'organiser (consulter à ce sujet le site Web de l'UNU : <http://www.unu.edu/ic/spring99/index.htm>).

14. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a produit en décembre 1998 une brochure sur les droits de l'homme disponible en arabe, en anglais, en français et en espagnol qui expose le rôle de l'aide alimentaire dans la promotion et la protection des droits de l'homme, tant pendant la phase des secours d'urgence que pendant la phase du développement, ainsi que le travail du PAM à cet égard.

### **3. Autres organisations internationales**

15. Le Conseil de l'Europe a publié en juin 1999 une enquête préliminaire sur l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme dans ses États membres et dans les États ayant le statut d'invité spécial, qu'il avait

préparée en consultation avec le Haut Commissariat dans le cadre de l'enquête menée par ce dernier avec l'UNESCO (voir partie A, ci-dessus).

16. L'action que mène l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) en matière de promotion des droits de l'homme dans les États membres se déploie sur trois volets : l'élaboration d'un code international d'éthique policière concernant notamment le traitement des données à caractère personnel; la promotion de la formation aux droits de l'homme dans les écoles de police; et la collecte et la fourniture aux organismes des Nations Unies d'informations sur l'esclavage et les pratiques analogues.

#### 4. Instituts des droits de l'homme

17. La réunion annuelle des directeurs d'instituts des droits de l'homme convoquée par l'UNESCO avec la participation active du Haut Commissariat aux droits de l'homme s'est tenue à Paris les 20 et 21 septembre 1999, avec la participation de plus de 40 instituts des droits de l'homme et des chaires de l'UNESCO dans le monde entier. Elle a porté sur les thèmes suivants : stratégies nationales d'éducation dans le domaine des droits de l'homme; lien entre paix et droits de l'homme; et mise en place d'une collaboration efficace entre les différents instituts.

#### 5. Organisations non gouvernementales

18. Le Haut Commissariat aux droits de l'homme a continué d'appuyer par des conseils et des publications les programmes des organisations non gouvernementales dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme (voir sect. III ci-dessous). Plusieurs organisations non gouvernementales internationales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social lui ont fait connaître leur contribution à l'application de la résolution 53/153 de l'Assemblée générale (voir ci-après).

19. Créé pour atteindre les objectifs de la Décennie, l'Asian Institute of Human Rights Education a organisé en 1998-1999 des conférences auxquelles ont assisté 4 000 participants venant de plusieurs États d'Inde. Il a mis au point avec diverses universités des cours d'études supérieures consacrés à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, organisé des commémorations de la Journée internationale des droits de l'homme, convoqué des conférences et des séminaires pour enseignants et élaboré les documents nécessaires à cet égard. Pour le reste de la Décennie, l'Institut prévoit d'axer ses travaux sur les activités et les thèmes suivants : la promotion des droits de l'homme dans les districts tribaux; le renforcement du

pouvoir des femmes et la protection des droits des enfants; l'éducation, la formation professionnelle, la santé, la nutrition, la protection maternelle et infantile; la prostitution des enfants; et l'éducation en matière de droits de l'homme dans les écoles et les collèges, à l'intention des élèves et des professeurs. L'Institut est associé aux activités de la Commission nationale des droits de l'homme.

20. L'Association pour une éducation mondiale est active dans les domaines suivants : droits de l'homme et participation populaire; droits de l'homme et droit au développement; et droits de l'homme et transformation des conflits. L'Association des citoyens du monde travaille avec des enseignants dans le domaine de la pédagogie des droits de l'homme et elle encourage l'éducation en matière de droits de l'homme par le biais d'articles, sur Internet ou dans des manuels. L'Australian Catholic Social Justice Council conseille les évêques catholiques d'Australie sur des questions de justice sociale en Australie et dans les autres pays; il entreprend des activités de recherche et de plaider sur ces questions; diffuse auprès de la communauté catholique les enseignements de l'Église en matière de justice sociale; et facilite le développement de réseaux de justice sociale au sein de l'Église catholique. Il travaille avec des groupes communautaires. En 1998, le Conseil a produit et distribué un dossier contenant le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres documents de promotion des droits de l'homme, et organisé des manifestations sur ce sujet dans les écoles.

21. L'Office international de l'enseignement catholique a fait part des activités de ses organisations nationales affiliées en Angola, en Bolivie, en Haïti et au Venezuela. À titre d'exemple, l'organisme vénézuélien affilié à l'Office oeuvre principalement en faveur des droits des enfants, au moyen d'activités éducatives visant à renforcer la participation des enfants à la société (aux assemblées parlementaires dans les écoles, à l'action des autorités locales et à l'échelon national, etc.); ainsi qu'en élaborant des supports d'information permettant aux enfants et aux jeunes de connaître leurs droits; et en formant le personnel de la police aux questions relatives aux droits des enfants. La Commission andine des juristes a annoncé le lancement, en mai 1998, d'une base de données en espagnol sur les droits de l'homme (Réseau d'information judiciaire des Andes, <http://www.cajpe.org.pe/RIJ>) créée avec le soutien du Haut Commissariat. Ce site Web regroupe des données sur les systèmes judiciaires de la région; une compilation des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme; la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et d'organes internationaux créés en vertu de traités; et la législation des pays andins. Un CD-

ROM a également été réalisé. Avec le concours de la Cour constitutionnelle bolivienne, la Commission andine des juristes s'efforce notamment de veiller à ce que les peines prononcées par le Tribunal constitutionnel soient conformes à la législation internationale en matière de droits de l'homme. La Commission coopère également avec les bureaux du médiateur de la région des Andes, et a publié sur Internet un bulletin d'information qui présente le rôle du médiateur en matière de protection des droits de l'homme.

22. L'organisation Darbar-e-Chishtia Complex a fait savoir qu'elle avait entrepris des programmes dans le domaine de l'alphabétisation, de la sensibilisation aux soins de santé et de la réduction de la pauvreté. Elle s'efforce principalement de mieux faire connaître les droits fondamentaux des femmes et la détresse des orphelins. Elle a distribué des publications portant sur les droits de l'homme, qu'elle a obtenues au Centre d'information des Nations Unies de Dhaka. La Fédération des femmes cubaines diffuse des informations sur les droits des femmes et instruit la population à cet égard. Elle publie un magazine visant à aider les femmes à prendre conscience de leurs droits, notamment en matière de sexualité et de procréation. Elle s'occupe également d'un projet de centres d'orientation pour femmes et enfants, où sont gratuitement dispensés des services d'information et de conseil. Il existe à présent à Cuba 173 centres d'orientation. Afin de promouvoir la compréhension et la connaissance des droits fondamentaux des femmes, l'organisation s'associe à l'action des médias. En 1999, la Fédération, l'Union nationale des écrivains et artistes cubains et la télévision cubaine ont mis au point un programme télévisé hebdomadaire portant sur les droits fondamentaux des femmes, intitulé «Notre point de vue». En avril 1999, la Fédération a organisé, avec le concours du Gouvernement cubain, un séminaire national visant à examiner et à évaluer la mise en oeuvre du Plan d'action national de la République cubaine dans le cadre du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix.

23. Depuis 1997, la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture organise tous les ans un programme de formation aux droits de l'homme, destiné à des formateurs et à des organisations non gouvernementales militant en faveur des droits de l'homme en Afrique. En outre, les organisations affiliées à la Fédération internationale mettent en place dans leur région des projets d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, destinés aux élèves des établissements d'enseignement primaire et secondaire et aux adultes (dans le cadre des

paroisses, des groupements professionnels, des associations de femmes, etc.). L'Alliance internationale des femmes établit à l'intention de ses membres des comptes rendus sur la Commission des droits de l'homme et la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, et elle publie des informations relatives à ces deux organes dans sa revue trimestrielle *International Women's News*. L'Alliance internationale a diffusé en différentes langues le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qu'elle a obtenu sur le site Web du Haut Commissariat. Elle oeuvre également en faveur des droits de l'enfant et lutte contre les formes contemporaines d'esclavage; la traite et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants; et l'intégrisme religieux (qui affaiblit, à ses yeux, la position des femmes et des enfants).

24. L'Office du baccalauréat international est une organisation non gouvernementale à vocation éducative, qui s'emploie à promouvoir la paix, les droits de l'homme et l'entente entre cultures, au moyen de programmes éducatifs internationaux destinés aux enfants et aux jeunes de 3 à 19 ans. Environ 950 établissements scolaires sont affiliés au programme de l'Office en matière des droits de l'homme, qui vise à cultiver chez les élèves le respect des différentes cultures et à supprimer les obstacles existant à cet égard. Les programmes scolaires de l'Office s'efforcent de favoriser l'entente entre nations et entre groupes religieux et de contribuer aux activités de l'ONU en faveur de la paix. Le Conseil international des infirmières, qui réunit 122 organisations nationales, a établi et diffusé, en anglais, en français et en espagnol, des déclarations, des directives et des publications relatives à la santé et aux droits de l'homme. Le Conseil international des infirmières participe à des réunions organisées par l'ONU dans le domaine des droits économiques et culturels, de l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des droits des enfants et des populations autochtones. Il en informe ensuite ses membres.

25. En 1999, le Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples a organisé un stage de formation au règlement des conflits ethniques, à l'intention des professionnels et des militants des régions qui connaissent ce type de conflit. International PEN (Comité des écrivains en prison) s'efforce de faire connaître le triste sort des écrivains et journalistes qui sont persécutés pour leurs écrits, suit la situation des écrivains et journalistes emprisonnés ou passant en jugement, et établit des rapports à ce sujet, et intervient auprès des autorités nationales et des organes de l'ONU compétents, en leur demandant de faire ouvrir une enquête sur des cas précis. En 1999, quatre organisations nationales affiliées

ont été créées en France, en Italie, à proximité de la frontière entre la Suisse et l'Italie et en Australie.

26. En 1998, Médecins du monde a organisé une exposition de photographies afin d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les conditions de vie déplorables des femmes afghanes; l'exposition itinérante a été présentée dans 32 villes. Par ailleurs, en Haïti, l'organisation propose aux victimes de violations des droits de l'homme un programme d'aide médicale et psychologique, qui comprend notamment des stages de formation en matière d'assistance juridique, de règlement de conflits et de connaissances médicales. Médecins sans frontières examinera sa contribution à l'enseignement des droits de l'homme lors de la réunion des directeurs de sections nationales, en septembre 1999. L'Association internationale des femmes médecins organise en Afrique, en Amérique latine et en Asie des programmes visant à informer les femmes et les adolescents dans le domaine des soins de santé, de la planification familiale, de la maternité sans risque et de l'alphabétisation. Par exemple à Bombay (Inde), l'Association gère un dispensaire pour femmes et enfants, où sont gratuitement distribués médicaments et conseils en planification familiale. En 1998, des cours d'alphabétisation ont été mis en place à l'attention des femmes qui participaient à un programme sur le sida organisé par le dispensaire. Il est également prévu d'organiser un spectacle de rue illustrant les avantages de l'alphabétisation et de créer des supports audiovisuels expliquant l'utilité des soins de santé pour les mères et leurs enfants.

27. L'Alliance réformée mondiale a indiqué qu'elle avait, lors de son vingt-troisième Conseil général, organisé en Hongrie en 1997, réaffirmé la priorité qu'elle accorde aux droits de l'homme et demandé au Secrétariat général d'informer sans délai les églises affiliées des questions relatives aux droits de l'homme et de les aider à prendre des mesures adéquates en matière d'éducation et de mobilisation. L'Alliance a publié une brochure intitulée *An Ecumenical Invitation to the Churches to Commemorate the Fiftieth Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights* (Invitation oecuménique aux églises en vue de la célébration du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme), qu'elle a mise au point avec le concours du Conseil oecuménique des églises et de la Fédération luthérienne mondiale. Cette brochure traite de la tolérance et de la liberté en matière de religion; des droits fondamentaux des femmes; du racisme; de l'impunité et de la vérité, de la justice et de la réconciliation; des droits économiques, sociaux et culturels; et des droits des populations autochtones et des populations

déracinées. La Confédération syndicale mondiale des enseignants a incité les enseignants à réfléchir à leur rôle en matière de promotion de la tolérance et du respect des droits de l'homme.

28. Dans le domaine de l'éducation, l'Organisation mondiale contre la torture diffuse des informations relatives aux violations des droits de l'homme (par l'intermédiaire de son programme «d'appels d'urgence», ainsi qu'en encourageant la recherche et en établissant des rapports sur des situations nationales, des thèmes et des cas individuels de violation des droits fondamentaux d'enfants et de femmes, qui sont ensuite présentés aux organes compétents de l'ONU) et à la formation des militants des droits de l'homme (en organisant des stages destinés aux étudiants du second et du troisième cycle universitaire et des programmes de formation dans différentes régions et à Genève). En 1997, l'Organisation mondiale contre la torture a créé, avec le concours de la Fédération internationale des droits de l'homme, l'Observatoire des défenseurs des droits de l'homme, qui a présenté un compte rendu de ses activités à la cinquante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme.

### **C. Sous-programmes 4 et 5 : Renforcement des programmes et des capacités à l'échelon national et à l'échelon local**

29. Le Plan d'action en vue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme prévoit la mise en place, à l'initiative des gouvernements ou des autorités compétentes, de comités nationaux pour l'enseignement des droits de l'homme. Ces comités devraient inclure différents représentants, gouvernementaux ou non, et seraient chargés d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans d'action nationaux de grande envergure, efficaces et durables, en coopération avec les institutions régionales et internationales concernées. Ces plans devraient, s'il y a lieu, faire partie intégrante des plans d'action nationaux adoptés dans le domaine des droits de l'homme. Le Haut Commissariat a formulé à cet égard des directives (A/52/469/Add.1 et Add.1/Corr.1), que le Haut Commissaire et le Directeur général de l'UNESCO ont fait parvenir en septembre 1998 à tous les chefs d'État.

30. En décembre 1998, les pays suivants avaient rendu compte des activités qu'ils menaient dans le domaine de l'éducation en matière de droits de l'homme : l'Algérie, l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, le Canada, le Chili, Chypre, la Croatie, Cuba, le Danemark, Fidji, la France, le Ghana, l'Inde, l'Irlande, l'Italie, le Japon, Malte, le



Maroc, le Mexique, le Nigéria, la Norvège, l'Ouzbékistan, les Pays-Bas, les Philippines, le Pérou, la République de Corée, la République tchèque, la Roumanie, le Saint-Siège, le Soudan, la Suède, la Suisse, le Tchad, la Tunisie, la Turquie, l'Ukraine et le Venezuela. On trouvera ci-après les éléments d'informations communiqués au Haut Commissariat entre janvier et août 1999 :

a) **Australie.** En décembre 1998, un comité national pour l'enseignement des droits de l'homme a été créé. Ce comité bénéficie des compétences d'entreprises du secteur privé, d'organisations communautaires et de pouvoirs publics et vise à promouvoir en Australie l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Les pouvoirs publics ont assuré le financement initial du Comité, dont le programme de travail consiste notamment à dresser le bilan des initiatives mises en place et à évaluer les besoins actuels de la population australienne; à établir un plan d'action national pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme; à appuyer, en accord avec les services d'enseignement, certains aspects des programmes éducatifs relatifs aux droits de l'homme; à élaborer des stratégies de communication en la matière; à mener une action commune avec des organismes internationaux et des organisations étrangères oeuvrant dans le même domaine; à former de véritables partenariats entre pouvoirs publics, entreprises et organisations communautaires; et à assurer le suivi et l'évaluation des activités entreprises;

b) **Bélarus.** Un plan d'action national pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme a été adopté pour la période 1999-2004. Ce plan, principalement axé sur le système scolaire, vise à : diffuser la Charte internationale des droits de l'homme, la Convention relative aux droits de l'enfant, la législation de la République du Bélarus dans le domaine des droits de l'enfant, ainsi que d'autres instruments juridiques nationaux et internationaux; à intégrer aux programmes scolaires et extrascolaires différentes formes d'éducation et d'information sur les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme; à établir et à publier des livres scolaires et des manuels destinés aux enseignants; à étudier les nouvelles technologies pédagogiques et à tirer parti de l'expérience acquise à l'échelle nationale et internationale en matière d'enseignement des droits de l'homme; et à poursuivre la coopération avec l'ONU, l'OSCE et le Conseil de l'Europe dans les domaines susmentionnés;

c) **Cameroun.** Le Gouvernement s'est déclaré favorable à ce qu'un plan national pour l'éducation et l'information dans le domaine des droits de l'homme soit intégré au plan d'action national pour les droits de

l'homme, qui est actuellement élaboré avec le concours du Haut Commissariat;

d) **Canada.** À l'occasion du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Département fédéral d'Héritage Canada a, de concert avec les ministères de l'éducation de différentes provinces et des organisations non gouvernementales, mené plusieurs campagnes et programmes de sensibilisation aux droits de l'homme, destinés aux personnes de tout âge. L'éducation dans le domaine des droits de l'homme fait également partie de l'action que mène en permanence la Fondation canadienne des droits de l'homme;

e) **Cap-Vert.** Le Gouvernement a demandé à bénéficier de l'assistance technique du Haut Commissariat, en vue d'élaborer un plan national pour les droits de l'homme, qui comprendrait un plan national pour l'éducation et l'information dans ce domaine;

f) **République centrafricaine.** Le Ministère de la justice a, en étroite collaboration avec la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA), organisé en mai et en juin 1999 un séminaire national sur le rôle des droits de l'homme dans le processus de reconstruction nationale, afin de faciliter l'élaboration d'un plan d'action national pour l'éducation et la promotion dans le domaine des droits de l'homme;

g) **Croatie.** Le programme national pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, mis au point par le Comité national croate pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, comprend deux volets. Le premier s'adresse aux maternelles, aux écoles primaires et aux différents types d'établissements d'enseignement secondaire. Dans une optique pluridisciplinaire, des thèmes ayant trait aux droits de l'homme et à l'instruction civique ont été intégrés à toutes les matières qui s'y prêtent, et diverses activités ont été envisagées dans un cadre extrascolaire et en dehors du système éducatif. Des supports pédagogiques sont en cours de réalisation et la formation des enseignants et des formateurs d'enseignants se met en place. Le second volet du programme s'appuie sur une stratégie destinée au système universitaire et à l'éducation des adultes et comprend également une composante médiatique. En juillet 1999, le projet de programme national a été distribué aux organisations non gouvernementales, aux associations de minorités nationales, aux experts juridiques et aux organismes internationaux et régionaux, afin qu'ils puissent formuler leurs observations à ce sujet. La version finale du programme devrait être publiée d'ici la fin de l'année 1999;

h) **Danemark.** Avec le concours du Centre danois pour les droits de l'homme, le Ministère de l'éducation a mis en oeuvre, dans les écoles et à l'intention des jeunes, un plan d'action pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Ce plan comprend divers projets destinés aux établissements scolaires, aux centres d'information pédagogique et aux organismes de formation des enseignants. En décembre 1998, le Ministère de l'éducation a organisé, avec le concours du Centre danois pour les droits de l'homme et de la Commission nationale pour l'UNESCO, une conférence internationale sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, qui a réuni des enseignants d'établissements scolaires de tout niveau;

i) **Équateur.** Avec l'assistance technique du Haut Commissariat, le Gouvernement met actuellement au point un plan national pour les droits de l'homme, qui comprendra un plan national pour l'éducation et l'information dans ce domaine;

j) **El Salvador.** En avril 1999, un comité national pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme a été créé. Ce comité est chargé d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan d'action national. Il se compose de représentants du Ministère de l'éducation, du Ministère des affaires étrangères, du Service du Procureur national chargé de la défense des droits de l'homme, et de l'Unité technique exécutive de la Commission de coordination du secteur de la justice. D'autres organes gouvernementaux, organisations non gouvernementales et individus concernés pourraient également être invités à l'avenir à participer au Comité. Les bureaux locaux du Haut Commissariat, de l'UNESCO et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) aideront le Comité à élaborer ce plan;

k) **Guatemala.** Le Ministère de l'éducation a mis au point des manuels scolaires relatifs aux droits de l'homme, ainsi que des stages de formation à l'intention de son personnel et des cours par correspondance s'adressant aux adultes. La Commission présidentielle pour les droits de l'homme a consacré aux droits de l'homme plusieurs publications, séminaires et programmes radio-phoniques. Elle met actuellement en place un centre de documentation et un programme de formation à l'intention du personnel de la Commission, ainsi que des juges et des avocats. Avec le concours du Ministère de l'éducation, le Service du Procureur chargé de la défense des droits de l'homme s'emploie à intégrer à l'enseignement primaire l'éducation dans le domaine des droits de l'homme et à mettre en oeuvre trois programmes de formation destinés aux responsables communautaires, aux fonctionnaires du Gouvernement et au personnel du Service. Au niveau

universitaire, la formation des professeurs, l'élaboration de programmes de spécialisation, l'instauration de chaires des droits de l'homme et d'autres activités ont été entreprises, la coordination étant assurée par le Conseil universitaire supérieur de l'Amérique centrale. La plupart des activités citées ont bénéficié du soutien de l'UNESCO, du Haut Commissariat, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Union européenne et de l'Agence danoise de développement international;

l) **Guyana.** De 1994 à 1997, le National Centre for Educational Resource and Development du Ministère de l'éducation, la Guyana Human Rights Association et l'antenne guyanaise d'Amnesty International ont élaboré conjointement le programme sur l'enseignement des droits de l'homme pour la citoyenneté, destiné aux établissements d'enseignement primaire et secondaire. Ce programme visait à former les enseignants et autres membres du personnel des écoles, à mettre au point un programme scolaire et des supports pédagogiques et à sensibiliser les parents et le grand public à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. En 1999, le *Teachers' Manual for Caribbean Schools*, établi dans le cadre de ce programme, a été publié et présenté lors de la première Conférence des Caraïbes sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, organisée à Trinité et Tobago, en avril 1999, à l'intention des responsables de l'enseignement et des spécialistes des programmes scolaires;

m) **République islamique d'Iran.** Avec le concours du PNUD et du Haut Commissariat, la faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Téhéran met actuellement en oeuvre un projet de renforcement des capacités nationales en matière de recherches et de formation dans le domaine des droits de l'homme, auquel participent notamment des membres du corps professoral, des étudiants et des diplômés de l'université. Ce projet devrait donner lieu à la publication d'un recueil de textes portant sur divers aspects primordiaux des droits de l'homme. Le Gouvernement a également rendu compte des programmes éducatifs mis en oeuvre par les organisations non gouvernementales (et notamment les organisations non gouvernementales du Réseau de femmes) et des cours que les autorités judiciaires et la Commission islamique des droits de l'homme proposent aux avocats, aux juges et aux responsables de l'application des lois;

n) **Japon.** Le Gouvernement a poursuivi la mise en oeuvre du Plan d'action national annoncé en 1997. En juillet 1998, le Conseil de liaison ministérielle pour la formation relative à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme a été établi en vue d'encourager les ministères et autres institutions à échanger des données portant sur

les programmes et les outils de formation. Des efforts importants sont actuellement entrepris par les préfectures. D'après une étude effectuée en 1998, six préfectures avaient déjà formulé un plan d'action local dans le cadre de la Décennie et 20 autres envisageaient de le faire;

o) **Jordanie.** Le Premier Ministre a informé le Haut Commissariat que la Jordanie avait créé un comité national pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, chargé d'élaborer un plan national. La moitié des membres de ce comité sont des organisations non gouvernementales jordaniennes oeuvrant en faveur des droits de l'homme;

p) **Portugal.** Une commission nationale pour la célébration du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme a été créée, en application d'une résolution adoptée en avril 1998 par le Conseil des ministres. Cette commission se compose de représentants du Parlement, du Bureau du médiateur, de divers services gouvernementaux et de toutes les principales organisations non gouvernementales nationales oeuvrant en faveur des droits de l'homme. Outre la célébration du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Commission établit actuellement un programme d'activités visant à assurer, à l'échelon national, la mise en oeuvre adéquate des manifestations prévues dans le cadre de la Décennie;

q) **Saint-Marin.** En décembre 1998, le Gouvernement a distribué à tous les élèves de l'enseignement secondaire un exemplaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a également contribué au financement du projet de diffusion mondiale de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a été entrepris par le Haut Commissariat et constitue l'un des objectifs de la Décennie (voir sect. F ci-après);

r) **Slovaquie.** Le Gouvernement a effectué une étude sur l'enseignement des droits de l'homme dispensé dans les écoles et les universités et auprès des forces armées et de la police. Parmi les activités récemment entreprises dans le système éducatif formel figurent notamment les Olympiades des droits de l'homme pour les établissements d'enseignement secondaire, l'élaboration et l'adaptation de manuels méthodologiques à l'usage des enseignants (par exemple, *First steps*, un manuel mis au point par Amnesty International et approuvé par le Ministère de l'éducation), l'organisation de séminaires à l'intention des experts en méthodologie et des professeurs d'instruction civique, et des stages de formation d'enseignants, organisés par le Département des droits de l'homme de l'Université Comenius de Bratislava;

s) **Turquie.** Le Comité national pour l'enseignement des droits de l'homme a adopté en juillet 1999 un plan d'action principalement axé sur l'enseignement des droits de l'homme dans les établissements scolaires et universitaires, ainsi que sur la formation des responsables de l'application des lois. En août 1999, le Premier Ministre a publié une circulaire visant à assurer la mise en oeuvre du plan d'action. Les Ministères de l'éducation nationale, de l'intérieur et de la justice présenteront périodiquement des rapports sur la question au Haut Conseil de coordination des droits de l'homme.

#### **D. Sous-programme 6 : Mise au point coordonnée de matériaux destinés à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme**

31. Les activités en vue de l'élaboration des six modules de formation à l'intention des observateurs des droits de l'homme, des juges et des avocats, du personnel pénitentiaire, des enseignants du primaire et du secondaire, des journalistes et des organisations non gouvernementales nationales et locales se sont poursuivies. Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme travaille en coopération étroite avec les experts et les organisations spécialisées intéressées pour mettre au point ces modules. Les modules destinés aux observateurs des droits de l'homme et au personnel pénitentiaire sont en voie d'achèvement et seront prêts pour impression à la fin de l'année 1999. Le module de formation à l'intention des juges et des avocats est en cours de révision finale et il sera achevé début 2000. Les modules de formation destinés aux enseignants du primaire et du secondaire, aux organisations non gouvernementales nationales et locales et aux journalistes seront révisés lors d'une réunion d'experts qui sera convoquée dans les prochains mois.

32. Le Haut Commissariat a continué de publier des travaux relatifs aux droits de l'homme (voir l'annexe au présent rapport) et de les diffuser auprès des organisations gouvernementales et non gouvernementales. En janvier 1999, une nouvelle série a été lancée dans le cadre de la Décennie; des informations détaillées à cet égard figurent au paragraphe 44 ci-après.

33. Le Haut Commissariat rassemble actuellement des documents sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme élaborés aux niveaux régional, national et local. Cette documentation peut être consultée sur place.

### **E. Sous-programme 7 : Renforcement du rôle des médias**

34. Le Haut Commissariat élabore en ce moment un module de formation à l'intention des journalistes (voir la section D ci-dessus), le but étant que les médias fassent une plus large place à l'information relative aux droits de l'homme et à l'éducation du public dans ce domaine; il coopère à cet effet avec la Fédération internationale des journalistes. Les activités entreprises par le Département de l'information à l'intention des médias sont mises en lumière à la section IV ci-après.

### **F. Sous-programme 8 : Diffusion mondiale de la Déclaration universelle des droits de l'homme**

35. Comme indiqué précédemment, le Haut Commissariat a inauguré le 10 décembre 1998 une nouvelle page Web laquelle réunit plus de 250 versions en langues nationales et locales de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Celle-ci est accessible à l'adresse ci-après : <http://www.unhcr.ch/udhr/index.htm>. En 1999, la section s'est enrichie de 20 nouvelles versions. La première révision de l'ensemble de la section qui a tenu compte des observations formulées par les divers partenaires a pu être mise en oeuvre grâce au soutien financier constant du Gouvernement de Saint-Marin. Le Haut Commissariat poursuit l'élaboration de versions en langues autochtones et minoritaires.

## **III. Activités d'information du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**

### **A. Programme de publications**

36. La liste de toutes les publications du Haut Commissariat figure en annexe au présent rapport. Les ouvrages publiés ou devant être publiés en 1999 sont décrits ci-après.

#### **1. Série des fiches d'information**

37. La série des fiches d'information publiées sous forme de fascicules, s'adresse à un public non spécialisé et porte sur divers aspects des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Les fiches d'information sont publiées dans les six langues

officielles de l'Organisation et distribuées gratuitement dans le monde entier. Le Haut Commissariat a entrepris de télécharger le texte intégral des fiches d'information sur sa page d'accueil Internet.

38. La fiche No 26 «The Working Group on Arbitrary Detention» devrait être publiée et la deuxième version révisée de la fiche No 6 «Disparitions forcées ou involontaires» a été publiée en chinois, en français, en russe et en espagnol.

#### **2. Série de documents sur la formation professionnelle**

39. La série de documents sur la formation professionnelle vise au premier chef à faciliter les activités de formation du programme d'assistance technique du Haut Commissariat ainsi qu'à aider d'autres organismes qui s'occupent de formation de groupes professionnels dans le domaine des droits de l'homme.

40. Le No 5 de la série intitulée *Droits de l'homme et application des lois : Manuel de formation à l'intention des services de police* ainsi que son répertoire de poche, numéro 5/Add.1 de la série intitulée *Normes internationales relatives aux droits de l'homme pour l'application des lois : Répertoire de poche à l'intention de la police* ont été publiés en français et en espagnol. Le No 6 de la série *Human Rights Training : A Guide to Human Rights Training for Adult Professionals*, devrait être publié avant la fin de l'année 1999.

41. En collaboration avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, situé à Turin (Italie), le Haut Commissariat, a élaboré un module de formation sur l'établissement de rapports relatifs aux droits de l'homme, qui se compose de trois éléments distincts : un manuel, un guide du formateur et un guide de poche. Ce module a été publié en anglais, en français et en espagnol.

#### **3. Série d'études sur les droits de l'homme**

42. La série d'études sur les droits de l'homme qui regroupe des ouvrages destinés à la vente, reproduit des études et des rapports portant sur d'importantes questions de droits de l'homme et élaborés par des experts de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Depuis la soumission du dernier rapport à l'Assemblée générale, le numéro 9 de la série intitulée *Compilation et analyse des normes juridiques applicables aux personnes déplacées dans leur propre pays* a été publié. On s'emploie actuellement à réunir les ressources

supplémentaires pour financer sa traduction ainsi que sa publication dans les autres langues officielles de l'ONU.

#### **4. Cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 1998 : dossiers d'information de base**

43. Cette série de dossiers d'information de base publiés à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme devait servir d'instrument de travail pour les institutions, programmes, organisations non gouvernementales et institutions nationales, ainsi que pour les particuliers. Les dossiers d'information publiés en anglais, en français et en espagnol, ont été distribués gratuitement dans le monde entier. Pendant la période à l'examen, la pochette d'information No 4, la plus récente, intitulée *Human Rights Education : Lessons for Life (L'éducation dans le domaine des droits de l'homme : orientations pour la vie)* a été publiée en anglais et en espagnol et devrait bientôt être traduite en français.

#### **5. Décennies des Nations Unies**

44. Une nouvelle série portant sur les décennies des Nations Unies a été lancée. À ce jour, toutes les publications concernées ont été élaborées dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme : la brochure No 1, intitulée *La Décennie pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004)*, représentant une compilation de textes tirés du Plan d'action international en vue de la Décennie et des directives pour l'établissement des plans d'action nationaux pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, a été publiée dans les six langues officielles de l'ONU; la brochure No 2 *Éducation dans le domaine des droits de l'homme et traités relatifs aux droits de l'homme* a été publiée en arabe, en anglais et en chinois; et la brochure No 3 *The right to Human Rights Education*, qui regroupe des textes en version intégrale ou des extraits des instruments internationaux ou régionaux touchant à l'éducation dans le domaine des droits de l'homme est en cours d'impression.

#### **6. Périodiques**

45. Le Haut Commissariat publie actuellement une revue trimestrielle intitulée *Human Rights*. Les articles rédigés en anglais et en français éclairent les différents aspects du travail du Haut Commissariat, y compris les activités du Haut Commissaire, les organes créés en vertu d'instruments internationaux, les procédures spéciales, les bureaux extérieurs, la coopération technique, la recherche

et l'information. Les numéros 3 (été 1998) et 4 (automne 1998) ont été publiés au cours de la période à l'examen.

#### **7. Publications spéciales**

46. Deux publications spéciales sont en cours de parution : *The Family in International and Regional Human Rights Instruments* et *Benchmarks on Economic, Social and Cultural Rights*.

#### **8. Documents de promotion**

47. Dans le cadre d'un projet de diffusion de la Déclaration universelle des droits de l'homme élaboré en commun avec l'UNESCO, le Haut Commissariat a publié une affiche reproduisant le texte de la Déclaration universelle accompagnée de dessins illustrant chacun des articles. Cette affiche est disponible en anglais, en espagnol et en français.

### **B. Utilisation de moyens informatiques**

48. Des progrès sensibles ont été accomplis dans la publication de documents et autres renseignements sur le site Web du Haut Commissariat. Depuis son lancement le 10 décembre 1996, l'utilisation du site ([www.unhchr.ch](http://www.unhchr.ch)) est passée à 20 000 connexions par semaine. En mars 1999 et en avril 1999, environ 1,5 million de documents ont été consultés tous les mois.

49. Quatre bases de données sont dorénavant en service : a) la base de données des organes créés en vertu d'instruments internationaux avec un total de 9 400 textes complets de documents qui peuvent être consultés par le public; b) la base de données des organes créés par la Charte qui contient la plupart des documents relatifs aux droits de l'homme publiés depuis 1994 par l'Assemblée générale, la Commission des droits de l'homme et sa sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (anciennement Sous-Commission de la prévention de la discrimination et de la protection des minorités) en anglais, en espagnol et en français, soit 11 750 documents en tout disponibles sur le site Web; c) la base d'information contenant notamment tous les communiqués de presse relatifs aux droits de l'homme publiés par le Département de l'information; et d) La base de données renfermant les déclarations publiques prononcées par les spécialistes des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies et les représentants des gouvernements.

50. La session de six semaines tenue par la Commission des droits de l'homme en 1999 a été retransmise en direct

sur le World Wide Web. Toutes les réunions publiques ont été retransmises en anglais sur Internet en audiofréquence.

51. La reproduction du site Web sous forme CD-ROM en avril 1999 a permis de mettre l'information électronique à la portée des pays qui ne peuvent accéder à Internet ou qui n'ont que peu de possibilités de l'utiliser.

## **C. Programme en matière de relations extérieures**

### **1. Réunions d'information**

52. Le Haut Commissariat aux droits de l'homme organise à l'intention d'étudiants, de diplomates, de journalistes, de fonctionnaires, de professeurs et d'organisations non gouvernementales des réunions d'information sur les activités menées par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et sur certaines questions spécifiques des droits de l'homme. Il fournit également des conférenciers pour les réunions d'information du Département de l'information.

### **2. Expositions et manifestations concernant les droits de l'homme**

53. À l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Haut Commissariat a considérablement accru sa participation à des activités extérieures telles qu'expositions, tables rondes, réunions et tenues de stands.

54. Le 10 décembre 1998, le Département de l'information et le Haut Commissariat ont organisé une série d'activités au Palais des Nations à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, y compris une exposition d'oeuvres du peintre William Wilson illustrant les articles de la Déclaration universelle. Une liaison vidéo a été établie au Palais Wilson avec New York en vue de diffuser en direct le déroulement de la cérémonie. Une exposition en l'honneur des anciens et nouveaux lauréats du prix des Droits de l'homme a été inaugurée. Le 11 décembre 1998, tous les participants au concours de dessin lancé en août 1998 à l'intention des enfants ont été invités au Palais Wilson pour une cérémonie informelle.

55. Au cours de la première moitié de l'année 1999, le Haut Commissariat a organisé cinq expositions. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) il a organisé une exposition d'oeuvres de l'artiste roumaine Emanuela Lucaci sur le thème de la liberté du 22 mars au 16 avril 1999, à

l'occasion de la cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme. L'exposition intitulée «Amandla Awethu : African-Americans and African Solidarity» a été organisée conjointement par le Haut Commissariat et la Mission permanente des États-Unis d'Amérique. Consacrée à une période majeure de l'histoire des droits de l'homme, cette exposition accueillie au Palais des Nations du 20 au 29 avril 1999 commémorait la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. En coopération avec le Canton de Genève, l'exposition «Les Droits de l'Homme : un regard d'artiste», a été organisée du 26 avril au 14 mai 1999, au Palais Wilson. Une autre exposition a été organisée au Palais des Nations du 21 juin au 2 juillet et au Palais Wilson du 5 au 16 juillet 1999, à l'occasion de la Journée internationale des Nations Unies en faveur des victimes de la torture, le 26 juin 1999. Une exposition sur le thème de «L'extrême pauvreté dans le monde» comprenant des oeuvres du peintre italien Trento Longaretti a été organisée au Palais des Nations en coopération avec la Mission permanente de l'Italie du 5 au 16 juillet et du 20 juillet au 6 août 1999. Une exposition de dessins d'enfant est prévue à l'occasion du dixième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant en novembre 1999.

### **3. Programme de bourses d'études**

56. En 1998, le programme de bourses d'études dans le domaine des droits de l'homme (voir résolution 926 (X) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1955) a été consacré, comme lors des années précédentes, à la formation de fonctionnaires à l'établissement des rapports prévus par les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Le programme s'est déroulé du 26 octobre au 6 novembre 1998 dans les locaux de l'École des cadres des Nations Unies, à Turin, en Italie. Les participants, au nombre de 26, venaient des pays suivants : Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bangladesh, Chine, Gambie, Géorgie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Lettonie, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Viet Nam, Yémen et Zambie.

### **4. Programme de stages de perfectionnement**

57. Au cours de la période considérée, le Haut Commissariat a invité des étudiants de deuxième cycle à effectuer un stage de perfectionnement en vue d'acquérir une connaissance pratique de l'action et des méthodes de travail de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme en participant activement aux travaux de l'Organisation. Le programme n'a bénéficié d'aucun financement de l'ONU. L'absence de toute aide financière aux stagiaires a pour

effet une participation extrêmement faible d'étudiants des pays en développement; le financement de ces candidats constitue donc une question prioritaire.

#### IV. Activités du Département de l'information

58. Le Département de l'information a continué à lancer et coordonner des activités dans le cadre de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme et de la Décennie des Nations Unies pour l'enseignement des droits de l'homme (1995-2004). Les activités multimédias du Département lui permettent de rendre compte en détail du travail de l'Organisation dans le domaine des droits de l'homme ainsi que de diffuser dans le monde entier une documentation sur ce sujet. Ces activités s'inscrivent également dans le cadre de trois autres décennies : la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1993-2002); la Décennie internationale des populations autochtones (1995-2004); et la Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006).

59. Les droits de l'homme restent l'un des thèmes que suit le Département, mais entrent également dans son domaine de compétence des domaines connexes tels que les droits sociaux, culturels et économiques, les droits de groupes spécifiques et diverses grandes questions, dont, notamment, la question de Palestine, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la décolonisation et la promotion des femmes. Les rapports présentés régulièrement sur ces questions à l'Assemblée générale et à d'autres organes intergouvernementaux rendent compte des activités menées à cet égard par le Département.

##### A. Imprimés et publications

60. Les activités multimédias du Département dans le domaine des droits de l'homme consistent à produire des imprimés et publications divers. Ces matériels sont diffusés dans différentes langues, principalement par le réseau qui constituent les 67 centres et services d'information de l'ONU et les huit bureaux des Nations Unies qui existent de par le monde. Ils sont également diffusés en anglais, en espagnol et en français sur support électronique ainsi qu'à partir de la page d'accueil de l'ONU sur le Web. Parmi les autres activités multimédias que mène le Département, on mentionnera les émissions de radio et de télévision, les conférences de presse, les réunions d'information et les

manifestations spéciales, les expositions, les activités de vulgarisation, les activités menées en collaboration avec des organismes éducatifs et des organisations non gouvernementales et les services chargés d'informer les visiteurs et de répondre aux demandes de renseignements.

61. Le rapport présenté par le Secrétaire général à la Commission des droits de l'homme à sa cinquante-cinquième session (E/CN.4/1999/86) décrit les nombreuses activités menées par le Département à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Département a notamment publié à l'intention de la presse un dossier provisoire puis un dossier final contenant les documents d'information suivants, imprimés en anglais et en français et disponibles en espagnol sur l'Internet : *La Déclaration universelle des droits de l'homme : une grande charte pour toute l'humanité* (DPI/1937/A); *Populations autochtones : les défis pour la communauté internationale* (DPI/1937/B); *Les droits de l'homme dans la pratique : vérifier leur respect à l'aide des organes de suivi des traités et des rapports spéciaux* (DPI/1937/C); *Mary Robinson : biographie* (DPI/1937/D); *Inscrivez les droits de l'homme dans la réalité : ils vous appartiennent* (DPI/1937/E), discours de Mme Mary Robinson; *Le droit au développement* (DPI/1937/F); *La Déclaration universelle des droits de l'homme, phare d'un pluralisme mondial*, discours prononcé par le Secrétaire général à l'Université de Téhéran (DPI/1937/G) (en mars 1998); *Les droits de l'homme en action : opérations sur le terrain* (DPI/1937/H); *Lutte des Nations Unies contre l'intolérance et le racisme* (DPI/1937/I); *L'éducation : instrument de l'élimination des violations des droits de l'homme* (DPI/1937/J) (en novembre 1998); un dernier document intitulé *Human Rights Defenders – the Front Line Struggle for Human Rights* a paru en anglais (en décembre 1998). Un jeu concours visant à déterminer les connaissances des élèves en matière de droits de l'homme et intitulé *L'ONU à brûle-pourpoint : questions et réponses* (DPI/1940) a été réimprimé en anglais en novembre 1998; une brochure sur le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DPI/1967), inspirée de l'exposition organisée par le Département en 1997 sur la Déclaration universelle, a été publiée en anglais en août 1998, en français et en espagnol en octobre 1998, puis réimprimée en anglais en novembre 1998; et une fiche d'information intitulée *Fifty Years of Human Rights* a été publiée en anglais (DPI/1937/L).

62. En vue de sensibiliser le public à des sujets connexes, le Département a aussi publié des documents imprimés tels que brochures, communiqués de presse, opuscules et fiches

d'information. On mentionnera notamment : *End Discrimination Against Women* (DPI/995/Rev.2), brochure réimprimée en anglais en novembre 1998; *Convention relative aux droits de l'enfant* (DPI/1101/Rev.1), réimprimée en anglais en novembre 1998; *La pauvreté : un obstacle à l'exercice des droits de l'homme* (DPI/2015), document d'information publié en anglais, en français et en espagnol en mai 1999; *Femmes 2000* (DPI/2035), dossier de presse imprimé en anglais en juin 1999 et en français et en espagnol en juillet 1999; *Le VIH/sida : bien plus qu'une crise de santé* (DPI/2038), brochure publiée en anglais en juin 1999 et en français en juillet 1999; et *International Decade for the World's Indigenous People* (DPI/2066), publié en anglais en août 1999.

63. Dans sa publication *Chronique des Nations Unies*, le Département aborde de nombreux thèmes liés aux droits de l'homme. L'article principal du numéro 4 (1998) s'intitule «*Droits de l'homme ... les mots derrière les maux*». Dans quatre articles séparés, les prix Nobel Nadine Gordimer (littérature), M. F. Perutz (chimie), John Polanyi (chimie) et Desmond Tutu (paix) réfléchissent sur la signification que revêt à leurs yeux la Déclaration universelle des droits de l'homme. Dans la rubrique «*Première personne*», le Président de la trente et unième session de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international discute de l'article 19 de la Déclaration universelle. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour les droits de l'homme au Cambodge signe un article relatif aux droits sociaux et économiques énoncés dans la Déclaration. Le juge C. F. Amerasinghe, membre du Tribunal administratif de l'ONU, écrit un essai sur l'article 8 de la Déclaration et sa pertinence pour les fonctionnaires internationaux. La question des droits de l'homme et de l'aide au développement est discutée par un ancien député au Parlement néo-zélandais. Deux articles sont consacrés aux droits de l'enfant, un autre aux personnes âgées dans le cadre de l'article 25 de la Déclaration et un autre encore à la famille, et plus précisément à la violence dans la famille dans le cadre de l'article 16 3).

64. Le numéro 1 (1999) de la *Chronique des Nations Unies* aborde les problèmes des droits de l'homme dans le cadre de l'ordre du jour de la Troisième Commission de l'Assemblée générale, notamment les activités menées à l'occasion du cinquantenaire de la Déclaration universelle. Un article est consacré au droit au développement et réfléchit sur les débats récents de l'Assemblée générale. Un autre article passe en revue les résolutions adoptées par l'Assemblée dans le domaine des droits de l'homme. Le numéro 2 (1999) de la *Chronique* consacre son dossier principal à la situation au Kosovo. Le Haut Commissaire

des Nations Unies aux droits de l'homme s'y exprime notamment à propos des violations des droits de l'homme dans ce pays. On y trouve également un article d'une organisation non gouvernementale sur la situation des réfugiés victimes de violations des droits de l'homme. L'article intitulé «*Leçons de Nuremberg*» s'intéresse à la naissance du mouvement international de défense des droits de l'homme.

65. Dans sa publication, *Afrique Relance*, volume 12, numéro 4 (avril 1999), un article illustrant les violations des droits de l'homme en Sierra Leone met en scène un jeune garçon de 17 ans répondant au nom de Sheku, dont les deux mains ont été coupées à la machette, victime parmi des milliers d'autres des atrocités commises par les rebelles du Front révolutionnaire uni. La rédaction d'un document d'information sur la violence perpétrée contre les Africaines est en cours. Ce document mettra l'accent sur les causes de la violence et contiendra des recommandations pour faire face au problème. Le Département publie chaque année un *Annuaire des Nations Unies*, dont trois chapitres sont consacrés aux droits de l'homme sous toutes leurs facettes. *L'Annuaire* aborde une vaste gamme de thèmes, notamment les violations des droits de l'homme, l'application des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et les moyens dont dispose l'Organisation pour continuer à promouvoir et protéger les droits de l'homme. Les travaux de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme sont examinés en profondeur ainsi que les activités connexes menées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. *L'Annuaire* résume en outre les rapports du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, des rapporteurs spéciaux, des experts indépendants et des représentants spéciaux. Les articles consacrés à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme portent surtout sur l'application du Plan d'action relatif à la Décennie.

## **B. Activités de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld**

66. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld a redoublé d'efforts pour tenir informés les chercheurs du monde entier de la documentation la plus récente en matière de droits de l'homme. Le UN system pathfinder ([www.un.org/Depts/dhl/pathfind/frame/start.htm](http://www.un.org/Depts/dhl/pathfind/frame/start.htm)) a été ajouté au site Web de la bibliothèque en avril 1999. Il présente les documents les plus récents publiés dans le domaine des



droits de l'homme, et notamment des bibliographies et des résumés de conventions.

67. La base de données UN-I-QUE ([www.un.org/Depts/dhl/unique](http://www.un.org/Depts/dhl/unique)), mise à jour quotidiennement, informe les chercheurs de la publication des derniers rapports des rapporteurs spéciaux et des rapports annuels et sessionnels des organismes de défense des droits de l'homme. Le guide de recherche ([www.un.org/Depts/dhl/resguide](http://www.un.org/Depts/dhl/resguide)), mis à jour régulièrement, comprend un chapitre spécial consacré aux droits de l'homme qui permet aux chercheurs de trouver la liste des organismes qui oeuvrent dans le domaine des droits de l'homme et d'accéder aux publications de ces organismes. Le On-line Internet tutorial ([intranet/dpi/dhl/cybseek/](http://intranet/dpi/dhl/cybseek/)) offre un programme de formation aux internautes débutants et a été ajouté en juin 1999 au site Web de la Bibliothèque. On y trouve des recommandations sur des stratégies de recherche efficaces sur les droits de l'homme.

68. En plus de son programme de formation à l'Internet, la Bibliothèque continue d'offrir au personnel et aux délégués un cours spécial de formation sur les ressources qu'offre Internet dans le domaine des droits de l'homme. La Bibliothèque poursuit également ses activités d'acquisition et d'indexation des documents publiés par l'ONU et par d'autres sources concernant les droits de l'homme. En réponse à une demande de la Bibliothèque, le réseau de bibliothèques depositaires a organisé des activités afin de célébrer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Journée des droits de l'homme.

### C. Activités de vente et de commercialisation

69. Dans le cadre du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Section de la vente et de la commercialisation du Département de l'information a publié un catalogue des publications relatives aux droits de l'homme et à des sujets connexes. Ce catalogue a été distribué aux bibliothèques, aux universitaires, aux juristes internationaux et aux personnes concernées des gouvernements et des organisations non gouvernementales compétents dans les régions des Amériques, des Caraïbes et de l'Asie et du Pacifique. La Section des ventes de Genève a préparé un catalogue similaire qui a été diffusé en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Elle a également publié à cette occasion un livre qui illustre par des oeuvres de William Wilson le beau texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme et créé une ligne spéciale de souvenirs à l'occasion du cinquante-

naire de la Déclaration (T-shirts, stylos, tasses, sacs à dos, montres, porte-clefs, sacs à main et livres).

### D. Télévision et radio des Nations Unies

70. Le programme d'actualités télévisées du Département de l'information intitulé *UN In Action* paraît dans l'émission *CNN World Report* et est diffusé dans 100 pays en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en russe. Durant la période couverte par le présent rapport, les émissions suivantes ont été produites sur le thème des droits de l'homme : «Les Indiens caraïbes de la Dominique»; «Le Tribunal international pour les crimes du Rwanda rend les premières sentences»; «Les droits de l'homme et les enfants engagés dans les conflits armés»; «Les droits des travailleurs en Asie»; «La violence au travail»; «L'avenir incertain du Tribunal criminel international chargé des crimes contre l'humanité au Cambodge»; et «L'ONU enseigne les droits de l'homme au Cambodge».

71. L'émission de débats télévisés de 30 minutes intitulée *World Chronicle* est diffusée en anglais sur le câble dans tous les États-Unis d'Amérique et dans 13 autres pays. Divers aspects des droits de l'homme ont été abordés et notamment : les droits des femmes, invitée : Aida Gonzáles-Martínez; les droits des enfants, invitée : la Directrice générale de l'UNICEF; les droits des femmes, invitée : Noeleen Heyzer; les droits des femmes, invitée : Patricia Flor; les crimes de guerre, invitée : Agwu Ukive Okali; et le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, invité : le Haut Commissaire aux droits de l'homme.

72. Le Département a produit un grand documentaire intitulé «Tous les êtres humains», qui traite des origines de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce documentaire est disponible dans une version de 30 minutes en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe et dans une version de 50 minutes en anglais et en français. Le Département a également produit et distribué des messages télévisés d'intérêt public pour célébrer le cinquantenaire de la Déclaration universelle, dans des versions de 30 secondes et de 60 secondes, en anglais, en arabe, en chinois, en français et en russe.

73. Le Service central des informations et de la radio du Département a continué de couvrir en profondeur tous les aspects des droits de l'homme et des questions s'y rapportant dans son bulletin d'information, son magazine d'actualités hebdomadaire et ses programmes régionaux. Les émissions ont été réalisées en 15 langues, en vue d'une diffusion régionale et mondiale. Durant la période consi-

dérée, les sujets suivants ont, entre autres, été traités : la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; la peine de mort; les rapports de l'OIT sur la prostitution; un point de vue différent sur les femmes et les droits de l'homme; le droit d'asile dans le monde; les organisations non gouvernementales et les droits de l'homme; les jeunes et les droits relatifs à la santé en matière de reproduction; le point de la situation sur le travail des enfants; les droits des travailleurs à domicile; la promotion des droits des enfants; les travaux de la Commission des droits de l'homme; le génocide perpétré contre la population albanaise du Kosovo; le redoublement des efforts déployés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en vue d'un accord sur l'universalité des droits humains fondamentaux; la liberté de la presse qualifiée de clef de voûte des droits de l'homme par le Secrétaire général; les mesures de promotion et de protection des droits des enfants à l'ONU; l'égalité des chances pour les handicapés; et un rapport sur la visite du Commissaire aux droits de l'homme dans les Balkans.

74. En outre, la radio des Nations Unies a produit 51 programmes entièrement consacrés à la question des droits de l'homme et à des thèmes connexes. Ces programmes ont été diffusés dans les six langues officielles et dans d'autres langues, à savoir : en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, hindi, indonésien, kiswahili, portugais, russe, turc et urdu. Un journaliste de la radio des Nations Unies s'est également rendu dans les Balkans pour préparer des reportages sur la visite du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Le Département a continué d'émettre des messages d'intérêt public concernant les droits de l'homme en plusieurs langues aux fins de diffusion régionale.

### E. Manifestations spéciales

75. Les manifestations spéciales marquant les journées ou années internationales sont un autre moyen de promouvoir les droits de l'homme. Elles sont organisées par le Département de l'information au Siège et par les centres et services d'information des Nations Unies aux niveaux national et local. Par exemple, à l'occasion de la deuxième Journée internationale des Nations Unies en faveur des victimes de la torture, le 26 juin 1999, le Département de l'information a publié une note d'information et a convoqué une conférence de presse au Siège de l'ONU. Le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le Conseil international de réadaptation pour les victimes de la torture ont également parrainé une

exposition qui s'est tenue au Siège de l'ONU du 25 juin au 6 août 1999.

76. Pour célébrer la Journée internationale des populations autochtones, le 9 août 1999, des autochtones du monde entier se sont rassemblés au Siège de l'ONU les 9 et 10 août pour prendre part à des manifestations spéciales, et notamment à une conférence de presse, une cérémonie de calumet sacré, trois tables rondes, un spectacle de musique et de poésie, un hommage aux défenseurs des droits de l'homme des autochtones et l'inauguration de l'exposition d'oeuvres d'artistes autochtones australiens intitulée «*Indigenous Art of the Dreamtime*».

### F. Activités de vulgarisation destinées aux étudiants et aux enseignants

77. En coopération avec le Comité exécutif des organisations non gouvernementales associées au Département de l'information, le Département a organisé sa cinquante et unième Conférence annuelle avec les organisations non gouvernementales, qui a eu lieu au Siège de l'ONU du 14 au 16 septembre 1998. Le thème de la Conférence était «Le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : de la parole aux actes». Ont notamment été abordés les thèmes suivants : les problèmes de droits de l'homme et l'universalité des droits de l'homme; l'incidence de la mondialisation sur le développement; les questions transfrontières; l'édification et le renforcement d'institutions de défense des droits de l'homme; le lien entre les droits de l'homme et la paix; et l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Au total, 1 800 représentants d'organisations non gouvernementales ont participé à la Conférence.

78. Dans ses activités de vulgarisation destinées aux étudiants et aux enseignants, le Département a réédité la Déclaration universelle des droits de l'homme avec une version parallèle simplifiée et des exercices pédagogiques. Deux nouvelles publications destinées aux élèves du secondaire et du niveau intermédiaire, *This is the United Nations* (DPI/1938) et *Everything You Always Wanted to Know About the United Nations* (DPI/1888), font une large place aux problèmes des droits de l'homme. Certaines parties de *Teaching About Human Rights*, manuel pédagogique publié par le Département, ont également été rééditées à l'intention des professeurs. Le Département envoie chaque mois à des professeurs plusieurs centaines de dossiers d'information contenant le texte de la Déclaration universelle et d'autres matériels relatifs aux droits de l'homme.

79. En association avec divers partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, le Département a organisé plusieurs ateliers à l'intention des enseignants. En 1998, ces ateliers ont eu lieu dans le cadre d'un accord avec la United Federation of Teachers et le New York Board of Education. Le 11 décembre 1998, environ 350 étudiants et 220 observateurs ont participé à la Conférence des étudiants sur les droits de l'homme, organisée par le Département.

80. Le CyberSchoolBus des Nations Unies a établi un lien avec le site Web qui diffusait en direct les manifestations du cinquantenaire de la Déclaration universelle, auxquelles ont ainsi pu accéder des élèves de tous les pays. Cette initiative s'est ajoutée à un autre projet en cours visant à recueillir les récits de jeunes militants des droits de l'homme du monde entier.

### **G. Journée des droits de l'homme et célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme**

81. Le Département a entrepris avec l'aide de plusieurs centres d'information des Nations Unies le projet spécial de faire insérer *pro bono* dans les magazines distribués à bord des avions, des encarts publicitaires consacrés au cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Huit magazines ont répondu à cette initiative. Air France a consacré une édition spéciale à l'événement et Aeromexico, Air Canada, British Airways, Lan Chile, Middle East Airlines, Quantas Airways et Virgin Atlantic ont inséré des articles, représentations graphiques ou photographies dans leur magazine.

82. Le 10 décembre 1998, les événements organisés au Siège ont été nombreux, divers et dans plusieurs cas, nécessité une collaboration étroite entre le Département de l'information, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité, la Division de la gestion des installations du Bureau des services centraux d'appui et le Bureau du Sous-Secrétaire général aux relations extérieures. Des documentaires ont été projetés les 3, 4, 7 et 9 décembre dans l'auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld dans le cadre du festival du film sur les droits de l'homme organisé par l'International Council of the National Academy of Television Arts and Sciences en coopération avec le Département de l'information. La première du

documentaire du Département intitulé «Tous les êtres humains» qui contenait des séquences d'archives sur l'historique de la Déclaration universelle a eu lieu le 7 décembre 1998. La projection de chaque documentaire était suivie d'un débat.

83. La cérémonie de remise du Prix des droits de l'homme 1998 s'est déroulée dans la salle de l'Assemblée générale en présence du Secrétaire général et du Haut Commissaire. Le Département a, en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, organisé immédiatement après une conférence de presse pour les lauréats. Lors de la Journée des droits de l'homme, le Secrétaire général a officiellement inauguré l'exposition sur les droits de l'homme montée par le Département de l'information. L'exposition, dont une partie avait été consacrée au cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle, comportait plusieurs panneaux sur les lauréats du Prix des droits de l'homme depuis 1968. Un autre événement organisé conjointement par le Département et le Haut Commissariat a eu pour vedette trois messagers de la paix : Luciano Pavarotti, Michael Douglas et Anna Cataldi.

84. Une cérémonie particulière, coparrainée par la Mission permanente de Saint-Marin, le Haut Commissariat et le Département de l'information, a été organisée pour le lancement du site Web du Haut Commissariat qui contient plus de 250 versions de la Déclaration universelle. La cérémonie a débuté par une allocution du Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et le Ministre des affaires étrangères et politiques de Saint-Marin ont également pris la parole. La Journée des droits de l'homme a été couronnée par le récital donné dans la soirée dans la salle de l'Assemblée générale par deux artistes célèbres, Luciano Pavarotti et Wynton Marsalis.

### **H. Les centres et services d'information des Nations Unies**

#### **1. Le Service de l'information des Nations Unies à Genève**

85. Le Service de l'information des Nations Unies à Genève joue un rôle particulier dans la promotion des droits de l'homme du fait de sa présence dans la même ville que le Haut Commissariat aux droits de l'homme, la Commission des droits de l'homme, et la Sous-Commission chargée de la promotion et de la protection des droits de l'homme. En outre, la plupart des sessions des six organes créés en vertu de traités ont aussi lieu à Genève.

86. Le Service de l'information a appuyé de manière constante tous les aspects du programme en faveur des droits de l'homme notamment en publiant des communiqués de presse sur les questions relatives aux droits de l'homme, en particulier en rendant compte en anglais et en français, des travaux des réunions des organes de défense des droits de l'homme à Genève, en assurant une couverture radiophonique et télévisée de ces travaux, en organisant régulièrement des réunions d'information à l'intention des journalistes basés à Genève; et en présentant régulièrement des exposés aux représentants d'ONG et aux étudiants. Au cours de la période considérée, le service a publié en anglais et en français 1 552 communiqués de presse sur les droits de l'homme qui ont été distribués aux 250 correspondants de presse accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, transmis par voie électronique au Département de l'information à New York et immédiatement diffusés sur le site Web de l'ONU sur Internet.

87. Au cours de la période 1998-1999, le Service de l'information a continué à collaborer avec l'équipe Internet du Haut Commissariat afin que les communiqués de presse sur les activités de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission soient également accessibles sur le site du Haut Commissariat. Le Service a également mis à jour sa propre page d'accueil en anglais et en français, en mettant l'accent sur les faits nouveaux survenus dans le domaine des droits de l'homme.

88. Toujours au cours de cette période, 33 conférences de presse ont été organisées à l'Office des Nations Unies à Genève sur des questions relatives aux droits de l'homme. Le Service de l'information a couvert à la radio et à la télévision les travaux de la Commission et de sa Sous-Commission ainsi que les conférences de presse tenues par le Haut Commissaire, des spécialistes des droits de l'homme et des représentants des gouvernements. Ces informations ont été reprises notamment par Associated Press, Reuters Television et CNN. Il a également travaillé en collaboration avec des équipes de télévision de passage et fourni des services de transmission par satellite. Les productions de TV ONU ont été distribuées par l'intermédiaire de l'Union européenne de radiodiffusion aux stations de télévision du monde entier, notamment 35 sur la session de la Commission en 1999.

89. En septembre 1998, le Service de l'information a organisé, en collaboration avec la Conférence annuelle des organisations non gouvernementales convoquée par le Département de l'information au Siège, une réunion spéciale sur le thème «Education and Human Rights: from words to deeds» (Éducation et droits de l'homme : des paroles aux actes). Plus de 200 organisations non gouver-

nementales étaient invitées. La cérémonie d'ouverture au Siège a été retransmise en direct et suivie d'un débat entre organisations non gouvernementales et spécialistes de l'éducation au niveau local sur la réalisation des droits de l'homme.

90. Le Service de l'information a organisé avec l'aide du Parlement européen à l'occasion de la Journée portes ouvertes, qui s'est tenue au Palais des Nations le 18 octobre 1998, une exposition spéciale pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette exposition de belles représentations graphiques avec des textes en anglais et en français comprenait un historique de la Déclaration, certains articles de la Déclaration et un volet sur les droits de l'homme dans le siècle à venir. Un nombre record de 12 000 visiteurs sont venus voir l'exposition. Avant la Journée des droits de l'homme, le Service a pris contact avec 80 rédacteurs en chef et leur a demandé de publier la Déclaration universelle le 10 décembre 1998 dans les colonnes de leurs journaux.

91. Lors de la cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme et de la cinquante et unième session de sa Sous-Commission, le Service a organisé 23 exposés présentés par des rapporteurs spéciaux et experts à des représentants d'ONG. Il a également organisé 35 séminaires à l'intention des organisations non gouvernementales et 95 à l'intention du public sur les droits de l'homme et questions connexes. Depuis avril 1999, le Service des visites à Genève, en collaboration avec le Haut Commissariat, a organisé des visites au Palais Wilson, en retraçant l'historique de cet édifice et en fournissant des renseignements sur l'activité du secrétariat.

92. Au cours de la période considérée, le Service a mené à bien un programme d'information visant à faire participer les centres d'information des Nations Unies aux travaux des organes créés en vertu de traités lorsqu'ils se réunissent à Genève, en leur envoyant des rapports sur les pays intéressés, des communiqués de presse et les conclusions et recommandations des sessions. Pour leur part, les centres d'information ont été invités à recueillir les réactions des organes de presse. Ces rapports et l'analyse éventuelle qui en est faite sont ensuite présentés au Haut Commissariat. Le Département de l'information en fait de même lorsque les organes créés en vertu de traités se sont réunis à New York.

93. En septembre 1998, le Directeur du Service de l'information a participé, au nom du Département de l'information, aux discussions des présidents des organes créés en vertu de traités sur les mesures supplémentaires et les nouvelles initiatives susceptibles de permettre à la presse de mieux couvrir les travaux de ces organes. L'une

des recommandations issues de la réunion invitait le Département de l'information à produire pour 1999 un calendrier des réunions des organes de suivi des traités relatifs aux droits de l'homme à New York et à Genève. Le calendrier a ensuite été distribué à tous les centres et services d'information des Nations Unies. En mai 1999, le Directeur du Service de l'information a pris la parole au nom du Département de l'information lors de la réunion des rapporteurs spéciaux/experts et représentants de la réunion des présidents des organes de suivi des traités relatifs aux droits de l'homme. Ces réunions ont permis de voir comment le Département de l'information pourrait mieux promouvoir leurs activités. Le Service a également établi à l'intention des rapporteurs spéciaux des directives destinées à faciliter leurs relations avec la presse.

94. Outre la série de manifestations qui ont abouti à la célébration de la Journée des droits de l'homme en 1998, le Centre de l'information à Genève a continué à diriger les activités entrant dans le cadre de la célébration d'autres journées internationales au Palais des Nations, comme la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre); la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (29 novembre); la Journée internationale de la femme (8 mars); la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars) et la Journée internationale des populations autochtones (9 août).

95. Au cours de la session de la Commission des droits de l'homme de 1999, le spécialiste de la presse et de l'information du Haut Commissariat aux droits de l'homme, aidé par du personnel temporaire du Service d'information des Nations Unies à Genève, a tenu des réunions d'information quotidiennes, préparé des comptes rendus quotidiens des travaux de la Commission et d'autres questions liées aux droits de l'homme ainsi que des notes à l'intention de la presse. Le Service de l'information s'est également assuré que des projets de résolution étaient disponibles dans le bureau de presse; a tenu le Bureau du porte-parole du Secrétaire général informé des nouveaux faits quotidiens survenus; a organisé des conférences de presse données par des rapporteurs spéciaux et experts à l'intention de la presse internationale et accordé des entrevues à la presse sur des questions soulevées lors des séances de la Commission.

## **2. Centres et services d'information des Nations Unies et bureaux de l'ONU**

96. Au cours de la période allant de septembre à décembre 1998, la plupart des activités de vulgarisation des centres et services d'information des Nations Unies et des

bureaux de l'ONU étaient axés sur le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et sur la Journée des droits de l'homme. Le rapport du Secrétaire général sur les activités d'information dans le domaine des droits de l'homme y compris la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme (E/CN.4/1999/86) contient de plus amples informations sur les activités menées par ces centres, services et bureaux. Quelques-unes de ces activités sont récapitulées ci-dessous.

97. En 1998, les centres et services d'information des Nations Unies et les bureaux de l'ONU ont traduit et publié la Déclaration universelle des droits de l'homme dans 55 langues locales notamment dans plusieurs langues autochtones très répandues. En outre, des éditions adaptées aux enfants ont été publiées par les centres d'information de Bucarest, de Lima et de Rabat et par les bureaux de l'ONU au Bélarus et en Ouzbékistan. Les centres d'information de Lima, de Madrid et de Panama ont produit en coopération avec leurs partenaires, des versions destinées aux aveugles. D'autres matériaux importants sur les droits de l'homme ont été traduits et distribués pour l'essentiel sous forme imprimée, quoiqu'un nombre croissant soit également apparu sur les pages d'accueil des centres d'information, ait été gravé sur CD-ROM (par exemple le centre d'information de Copenhague) et copié sur des disquettes (par exemple le centre d'information de Buenos Aires).

98. Des efforts particuliers ont été déployés pour que le message sur les droits de l'homme retentisse dans les salles de classe du monde entier. Le centre des Nations Unies d'Asunción a organisé un concours d'affiche auquel ont participé 30 000 élèves de 200 établissements; à Buenos Aires, le centre d'information a lancé une série éducative interactive; le centre d'information de Lagos a coparrainé un concours de dissertation sur toute l'étendue du territoire à l'intention des élèves du secondaire; celui de Lima et le journal *El Comercio* ont fait participer 750 élèves à un atelier sur les droits de l'homme; celui de Mexico a formé des étudiants pour qu'ils puissent présenter des exposés sur les droits de l'homme aux élèves de l'enseignement primaire; de nombreux centres d'information ont organisé des conférences, exposés, ateliers, séminaires et réunions d'information dans les instituts d'enseignement.

99. Plusieurs centres d'information ont organisé des manifestations culturelles pour mieux sensibiliser le public aux questions des droits de l'homme. Le centre d'information de Bujumbura a parrainé un concours de chant; celui de Dhaka a organisé une séance de lecture de poèmes sur les droits de l'homme; le centre de Moscou a

coparrainé un festival de films consacré aux droits de l'homme; celui de Prague a organisé un festival sur les droits de l'homme qui comprenait notamment des productions musicales montées par des défenseurs des droits de l'homme; le centre de Rome a organisé en coopération avec la Scala de Milan un concert pour les enfants du Kosovo, tandis que celui de Bogotá et un réseau d'organisations non gouvernementales ont organisé un concert de rock en plein air qui a rassemblé 45 000 spectateurs. Des expositions de diverses sortes ont été montées par les centres d'information d'Accra, d'Asunción, d'Athènes, de Beyrouth, de Bruxelles, de Buenos Aires, de Copenhague, de Dhaka, d'Islamabad, de Lima, de Lomé, de Londres, de Mexico, de Moscou, de Ouagadougou, de Panama, de Rabat, de Sydney et de Tokyo ainsi que par les services d'information de Genève et de Vienne et par le bureau de l'ONU au Bélarus.

100. Au cours de la période allant de janvier à août 1999, de nombreux centres d'information ont tiré parti des étroites relations qu'ils entretenaient avec la presse locale pour promouvoir la question des droits de l'homme. Les fonctionnaires des centres d'information d'Asunción, de Buenos Aires, de Lisbonne, de Paris, de Prague et de Rome, des services d'information de Bangkok et de Genève et du bureau de l'ONU en Ouzbékistan ont accordé des entrevues à la presse écrite et électronique tandis que le centre d'information des Nations Unies à New Delhi a préparé plusieurs entrevues avec les médias pour le Haut Commissaire. Le centre d'information de Bogotá a organisé deux déjeuners de travail avec des représentants de la presse pour leur permettre de se familiariser avec les membres du bureau local des droits de l'homme ainsi qu'une conférence de presse pour présenter le nouveau représentant du Haut Commissaire.

101. Reflet de l'intérêt grandissant que porte la société civile aux droits de l'homme, les centres et services d'information des Nations Unies ont organisé ou participé à des débats, tables rondes, réunions, ateliers, réunions d'information en coopération avec des organisations non gouvernementales, des instituts d'enseignement, des bibliothèques et des parlementaires. Des activités de vulgarisation de ce type ont été menées par les centres d'information d'Accra, d'Asunción, de Beyrouth, de Buenos Aires, de Bruxelles, de Copenhague, de Harare, de Katmandou, de La Paz, de Madrid, de Maseru, de New Delhi, de Ouagadougou, de Port of Spain, de Rabat, de Rome, de Bogotá, de Téhéran et de Tunis, le service d'information de Bangkok et le bureau de l'ONU d'Ouzbékistan. Des fonctionnaires des centres d'information d'Asunción, d'Athènes, de Colombo, de

Dhaka, de La Paz, de Lagos, de Lisbonne, de Madrid, de Mexico, de New Delhi, de Ouagadougou, de Panama, de Paris, de Port of Spain, de Pretoria, de Rome, de Téhéran et de Tunis et des bureaux de l'ONU en Arménie, Azerbaïdjan et Ouzbékistan ont donné des conférences ou prononcé des discours sur les droits de l'homme.

102. Au-delà des moyens traditionnels de diffusion d'information sur la question telle que la traduction et la publication, les centres des services d'information des Nations Unies ont de plus en plus recours à de nouvelles techniques comme les pages d'accueil, qui existent à présent dans 24 bureaux. Par ailleurs, le centre d'information des Nations Unies de Lisbonne a organisé une vidéoconférence interinstitutions sur les femmes et les droits de l'homme, les centres d'information de Ouagadougou et de Tokyo ont coproduit chacun un programme télévisé et une vidéo. Parmi d'autres activités menées figurent notamment une série de concerts de musique du monde organisés par le centre d'information des Nations Unies à Prague; des expositions à Minsk et Panama; des concours de dissertation à Lagos; une compétition scolaire organisée par le centre d'information de Paris; une campagne sur les droits des enfants coparrainée par le centre d'information de Rome; une campagne de sensibilisation à l'importance des droits de l'homme appuyée par le centre d'information de Bucarest par la distribution de 40 000 dépliants; un bureau d'information établi lors d'une manifestation de deux jours organisée sur les droits de l'homme en Belgique; et une simulation à l'université des travaux du Comité des droits de l'homme organisée en coopération avec le centre d'information des Nations Unies à Téhéran.

*Notes*

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 3* (E/1999/23-E/CN.4/1999/167), chap. II, sect. A, résolutions 1999/64 et 1999/60, respectivement.

<sup>2</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 36* (A/54/36).

<sup>3</sup> Le rapport de l'Atelier est reproduit dans le document E/CN.4/1999/94.

---